



PIERRELATTE
TERRE DE CURIOSITÉS EN DRÔME PROVÈNÇALE

AUTORISATION de TRANSPORT

Je soussigné (e) M. ou Mme

autorise mon ou mes enfants

à se déplacer en bus dans le cadre de l'Alsh du Val des Nymphes, situé à la Garde Adhémar,
lieu dit "Les Esplans" (aller-retour).

Fait à Pierrelatte le,

Signature :